

VIVRE À RIBÉRAC

LE MAG' DE
LA VILLE

N° 03
PRINTEMPS
2023

Ville de Ribérac



SANTÉ : ON AVANCE !

ZOOM

DOSSIERS DÉCHETS & BUDGET

La réforme des déchets imposée
Le budget 2023 à rude épreuve

SANTÉ

L'ouverture
du Centre
Départemental
de Santé

ÉCONOMIE

Extinction des feux

PROJET

Petite ville de demain

SERVICE

Ai Service et C3i

MÉMOIRE

Les inondations de 1783

18^{ÈME} ÉDITION

FLORALIES

13 & 14 MAI 2023

Ribérac

Entrée : 2€ avec tombola

Gratuit pour les -12ans

organisées par le Judo Club de Ribérac, en partenariat avec la Mairie de Ribérac

SAS Ribérac Imprimerie

ÉDITORIAL



Maintenons l'effort et avançons !

À notre arrivée en juillet 2020, nous avons hérité d'une situation budgétaire très préoccupante et d'indicateurs financiers (endettement, épargne brute) catastrophiques. A mi-mandat, nous ne pouvons pas crier victoire tant la tâche est importante. Si notre dette diminue, il n'en demeure pas moins que notre capacité à investir reste très délicate.

Malgré ce constat, chacun peut reconnaître que nous maîtrisons nos charges dans un contexte difficile d'inflation, de flambée des prix de l'énergie, d'augmentation du point d'indice. Nous maîtrisons notre masse salariale.

À Ribérac, dans ce contexte difficile, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts.

La taxe foncière, dernier outil à disposition des communes pour générer des recettes, ne sera pas impactée. Parce que nous restons fidèles à nos engagements de campagne, nous ne ferons pas subir de hausse fiscale aux habitants de la commune.

Nous avons présenté et voté un budget rigoureux et responsable.

Oui, nous investissons directement avec extrême prudence d'abord pour absorber le choc des dépenses imposées mais également pour éviter d'utiliser le levier fiscal.

Oui, nous cherchons et trouvons des partenariats avec d'autres collectivités ou des privés pour redonner de la vie à Ribérac. La réalisation du Centre Départemental de Santé illustre parfaitement notre conception de gérer la commune avec prévoyance et vigilance (mutualisation avec le Département, l'Intercommunalité et la Ville); il en sera ainsi demain avec la construction de logements locatifs ou accessibles à la propriété (aucune politique de l'habitat n'a été menée depuis près de 15 ans à Ribérac), de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie et de l'ancien Hôtel de Ville.

Oui, la catastrophe climatique du 20 juin a détruit ou fragilisé les biens publics. Ce budget 2023 engage notamment le projet de reconstruction du gymnase, outil essentiel à la vie sportive et aux loisirs de notre territoire. Dans ce numéro et dans les prochains, nous vous informerons de l'intérêt de ces réalisations et de l'évolution de ces projets.

Oui, nous redonnerons l'élan dont la ville a besoin mais avec prudence et en pensant aux générations futures, **parce que nous aimons Ribérac !**

Avec vous !

Nicolas Platon
Maire de Ribérac

HÔTEL DE VILLE

7 rue des Mobiles de Coulmiers

24600 RIBÉRAC

05 53 92 41 51

villederiberac.fr

mairie@mairie-riberac.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h

Le samedi de 10 h à 12 h

Direction de la Publication Nicolas Platon, Maire de Ribérac

Rédaction Ville de Ribérac et Nathalie Jonac.

© Crédits photos Ville de Ribérac. Droits réservés.

Couverture : Conseil Départemental. Unplash, Radio France, Tour de France, Julien Looten, SMD3.

Conception graphique Hélène Chaudet

Impression Nouvelle Imprimerie Moderne, Périgueux.

Périodicité Trimestrielle

Tirage déclaré 2300 exemplaires



Sommaire

- 4 EN IMAGES
- 6 ACTUS
- 10 SANTÉ
- 12 ZOOM : DOSSIER BUDGET
- 16 ÉCONOMIE
- 17 ZOOM : DOSSIER DÉCHETS
- 20 PROJET
- 21 SERVICE
- 22 MÉMOIRE
- 23 EXPRESSION LIBRE

#3

C'est reparti pour une nouvelle édition (18^{ème}) des Florales de Ribérac organisées par le Judo-Club.

Entrée : 2 € avec tombola, gratuit pour les - de 12 ans.
Buvette et restauration sur place. 30 exposants.

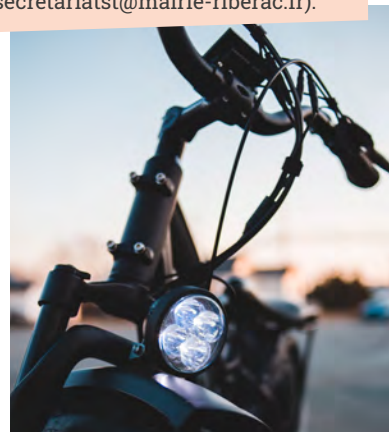


RETOUR SUR L'AUTOMNE / HIVER 2022-2023



Carnaval des écoles le 4 mars dernier.
Organisé par le Comité d'Animation Festi' Culturel en Ribéracois

La Ville a participé à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE). 10 demandes ont été présentées – 8 acceptées. Le Conseil Municipal a reconduit cette aide pour l'année 2023. Les demandes sont à formuler auprès de la mairie (accueil ou secretariatst@mairie-riberac.fr).



Remise du titre de naturalisation à Ali, originaire du Maroc et nouvel habitant de la commune avec sa famille, par Monsieur le Préfet de la Dordogne, en présence du Maire de Ribérac.

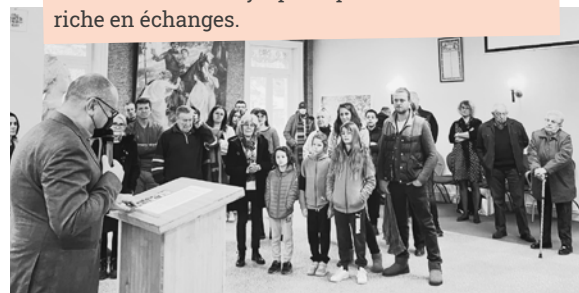


Dans le cadre de l'appel à projets « Nature et transitions » lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, 400 moutons sont arrivés sur le Coteau des Vignes au cœur de Ribérac.



Lancement début octobre de l'aide municipale de réduction de 20 € sur les licences sportives pour tous les jeunes nés après 2004. Près de 70 aides ont été apportées depuis sa mise en place !

À l'invitation des élus municipaux, de nombreux néo-riberacais se sont retrouvés à la mairie à l'occasion d'une sympathique manifestation riche en échanges.



Octobre Rose, 1758 €, c'est la somme récoltée au profit de la Ligue Contre le Cancer.



Soutien au monde rural. Depuis Ribérac, un cortège s'est rendu à Périgueux afin d'alerter sur les dégâts considérables de la tempête de grêle de juin dernier sur l'ensemble de notre territoire et des conséquences dramatiques chez nos agriculteurs.



Après 30 ans de bons et loyaux services aux services techniques de la Ville de Ribérac, Daniel Débonnière a fait valoir ses droits à la retraite. Daniel, chargée de l'entretien et au nettoyage, a parcouru une centaine de milliers de kilomètres à pied à travers les rues de Ribérac.



26 novembre 2022 - La Ville remercie le SDIS 24 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'avoir choisi Ribérac pour l'organisation de la Sainte-Barbe départementale. Une cérémonie qui a rassemblé de très nombreux sapeurs-pompiers de Dordogne et leurs proches.



Réouverture du cinéma municipal Max Linder : carton plein ! 4116 entrées du 22/02 au 10/04.

FAUCHAGE RAISONNÉ



La Ville de Ribérac favorise la biodiversité en pratiquant la fauche tardive

Commémoration du 26 mars 1944. La 79^{ème} commémoration a eu lieu en présence du Maire, d'élus, de nombreux Ribéracois, des corps constitués et des familles des victimes.



43 ans et demi de carrière... Bonne retraite ! Joël Davrinche avait la responsabilité du service des espaces verts depuis 22 ans.



La librairie l'Arbre à Palabres a été sauvée par ses lecteurs qui, fédérés, ont permis le maintien de l'activité de cet outil important pour notre ville. Sans leur volonté, celle de généreux donateurs, cette démarche n'aurait pu aboutir. La Communauté de Communes et la Ville de Ribérac ont apporté leur soutien financier. Sollicitée dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, la Région Nouvelle-Aquitaine se prononcera sur sa participation dans les prochaines semaines lors d'une présentation en commission. Nous saluons le recrutement d'Anne Delaunay, professionnelle du livre, qui saura sans aucun doute, prendre rapidement ses marques au sein de l'Arbre à Palabres.



Ribérac, ville verte !

La 3^{ème} édition de plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « Un arbre pour les CM2 » s'est déroulée dans l'enthousiasme et la bonne humeur ! Les enfants des écoles élémentaires de Jules Ferry et Notre-Dame ont travaillé à la plantation de leurs arbres aux abords de l'immeuble locatif du Petit Grolaud et dans le parc des Beauvières. Les élèves sont sensibilisés aux différentes essences, lors d'interventions dans les écoles par les agents du service des espaces verts de la commune, en lien avec les enseignants.

Les enfants sont impliqués dans cette opération : il s'agit de leur dernière année de primaire et nous avons voulu marquer par ce symbole la fin de leur parcours élémentaire par un acte important. Des frênes ont été choisis pour agré-menter les abords de l'immeuble locatif du Petit Grolaud, ces arbres rejoignent ainsi les fruitiers plantés l'an dernier. Dix-sept chênes, de variétés différentes, profiteront dans le parc des Beauvières. À l'issue de la journée, les enfants sont repartis avec du miel du rucher communal (merci aux agents !). Merci également à notre cabinet d'experts forestiers Arbonaute, installé à Ribérac au 4 rue du 26 mars.



RÉUNION DU COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI

Présidé par N. Platon, Conseiller Régional et Maire de Ribérac, commune centre du futur *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée* en Pays Ribéracois, le Comité Local pour l'Emploi s'est réuni pour la deuxième fois jeudi 6 avril à Tocane-Saint-Apre.



Ce comité réunissait tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion, des élus de toutes les collectivités territoriales (communes partenaires, Communauté de communes, Département, Région, État), des chefs d'entreprise, des associations et l'équipe projet de l'association PREVER dont fait partie le groupe pionnier de personnes privées durablement d'emploi. Après une présentation des avancées du projet et des missions du Comité inscrites dans la loi, les 45 personnes présentes se sont réparties en ateliers de réflexion autour de 4 thèmes :



- La privation durable d'emploi dont la définition doit être territoriale.
 - La complémentarité et la complémentarité des emplois créés par l'entreprise à but d'emploi.
 - L'identification et le recensement des besoins non satisfaits sur le territoire devant générer la mise en place d'activités utiles au territoire.
 - L'identification et l'information des personnes privées d'emploi.
- Ces échanges ont été très fructueux et vont être suivis de réunions en commissions pour concrétiser ces réflexions.

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE ?

Le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, c'est :

- **un projet de société** qui vise à supprimer par l'action locale, la privation durable d'emploi en créant des activités utiles au territoire.
- **un projet de territoire** qui monte son projet à l'échelle locale en tenant compte des réalités qui lui sont propres.
- **un projet citoyen** qui s'appuie sur les actrices et acteurs locaux dont la volonté est de lutter contre l'exclusion et la précarité, conséquences de la privation durable d'emploi.



Le projet TZCLD porte la conviction selon laquelle **la privation durable d'emploi n'est pas une fatalité** et que ce problème auquel notre pays est confronté depuis plus de 40 ans sans trouver de solution, peut être résolu au plan local.



Ce projet repose sur 3 constats :

- Personne n'est inemployable pour peu que l'emploi soit adapté à chacun.
- Ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi.
- Ce n'est pas l'argent qui manque puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend en charge.

Le financement par activation des dépenses passives, c'est donc un transfert de budget. Il s'agit de transformer des dépenses publiques et des manques à gagner du fait de l'existence de la privation d'emploi en investissements pour financer les emplois manquants et créer de nouvelles richesses pour les territoires.

NOUVEAUX TARIFS ET UN LABEL POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Le conseil municipal a adopté une grille tarifaire pour la cantine scolaire beaucoup plus avantageuse pour les familles ribéracoises (jusqu'à 284 € d'économie pour les familles au plus faible quotient familial).

Ainsi, 3 tarifs sont proposés pour les parents d'enfants de Ribérac (0,50 € - 1 € - 3 €), cette mesure très volontariste de la part de la municipalité en direction de nos concitoyens est entrée en vigueur depuis plusieurs mois sans modifier bien évidemment la qualité des repas.



Parallèlement à ce dispositif très avantageux, la municipalité poursuit avec détermination l'approvisionnement en produits bio et ou locaux des cantines scolaires. À noter que cette mesure est également proposée aux familles des enfants qui résident hors Ribérac.



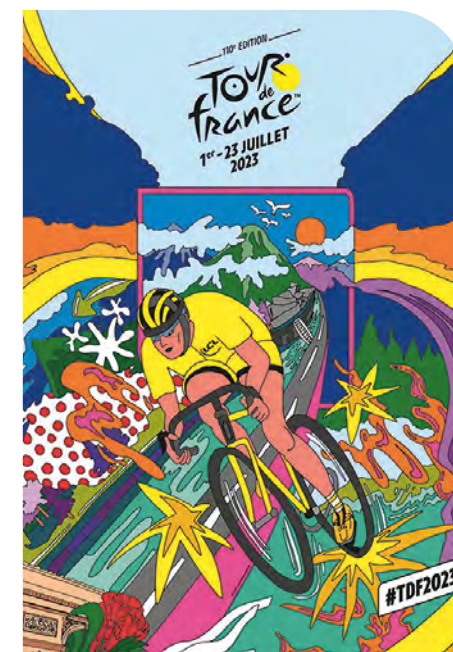
RÉSULTAT DU BUDGET PARTICIPATIF

Dans le cadre du 3^{ème} Budget participatif, le Conseil Départemental de la Dordogne a retenu un projet sur la commune de Ribérac : **Réaliser un trompe l'œil sur le château d'eau des Penelles**. Le collectif citoyen, à l'initiative de cette proposition, a obtenu 130 signatures avec pour argumentaire : « *En ces temps troublés par les intempéries et catastrophes naturelles, il est bon de croiser dans notre environnement une représentation artistique qui influe sur notre moral et bonne humeur.* »



CONSTRUCTION DU GYMNASIUM

Après consultation de plusieurs cabinets d'architectes, la Mairie engage le projet de reconstruction du gymnase municipal pour un montant de 5 millions d'€. Le chantier débutera dans le 2^{ème} semestre 2023 avec pour objectif une ouverture prévue au 2^{ème} semestre 2024. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.



LE TOUR DE FRANCE PASSERA À RIBÉRAIS LE 8 JUILLET 2023

Le Tour de France traversera Ribérac le 8 juillet en tout début d'après-midi : ce sera incontestablement l'événement de l'été.

Autour de cette manifestation, les services de la ville préparent d'ores et déjà l'accueil du public. Nous espérons la mobilisation des associations et des habitants volontaires pour préparer la venue de l'emblématique compétition. Une programmation de manifestations liées à l'événement est en cours d'élaboration.

SOLIDARITÉ TEMPÊTE

Vous êtes encore nombreux à rencontrer de grandes difficultés suite au violent orage de grêle survenu le 20 juin dernier.

La mission conduite par « l'Action Urgence Ribéracois de la délégation Périgord Agenais du Secours Catholique France » en fin d'année dernière, sur notre commune, a validé ce constat et permis d'accompagner et d'aider certain d'entre vous.

Dans la continuité de cette action, la commune a mis en place depuis le 4 janvier 2023, une permanence le mercredi matin à la mairie.

Cette permanence est assurée par des travailleurs sociaux du Conseil Départemental de la Dordogne, de Périgord Habitat et par des conseillers en assurance.

✚ de renseignements :
05 53 92 41 51



Bâtiments municipaux et travaux concernés.



CENTRE-BOURG

La Ville de Ribérac, en partenariat avec la Banque des Territoires, participe au programme « Mon centre-bourg a un incroyable commerce ». Celui-ci est destiné aux Petites Villes de Demain, il est organisé sur plusieurs mois sous la forme d'un **marathon créatif** qui se tiendra à Ribérac les 20 et 21 octobre 2023.



L'ERIP

Inauguration de l'ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité) de Ribérac, par Karine Desroses, Vice-Présidente du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, lors de cette journée de visite en Dordogne, en présence des élus et des personnels des missions locales.

La Région Nouvelle-Aquitaine s'investit dans la formation, l'orientation et l'apprentissage de ses habitants sans aucune condition tout au long de la vie. La rencontre avec les partenaires, les bénéficiaires et les acteurs montre l'importance de ce travail en partenariat cousu-main pour l'accès à l'information des néo-aquitains.

Un programme en faveur de la redynamisation commerciale

Il s'adresse aux **entrepreneurs, commerçants ou initiatives citoyennes** qui souhaiteraient porter un projet en faveur de la redynamisation commerciale, **en testant leur concept dans une cellule commerciale vacante du centre-ville qui leur sera mise à disposition**.

Ils seront coachés par des professionnels du territoire pour les accompagner dans la création d'entreprise et pour les aider à monter leur business plan. À la suite de ces deux jours, un prix sera remis au gagnant du concours.

Partagez votre avis !

Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons entendre votre avis sur vos habitudes de consommation et vos envies d'activité commerciale dans le centre-ville de Ribérac. **Une enquête de consommation a été créée pour recueillir vos impressions.**



Scannez pour participer à l'enquête !

Céline BEYTOUT
Cheffe de projet Mairie de Ribérac
c.beytout@mairie-riberac.fr
05 53 92 41 77

ADRESSAGE

La mise en place des plaques de rues sur la commune s'est terminée durant le mois de février 2023.

Un courrier et une attestation de modification d'adresse, ont été envoyés à tous les propriétaires qui résident sur les nouvelles voies, pour indiquer le numéro qui leur a été attribué. **Une plaque est proposée gratuitement aux habitants.** Elle est à récupérer en mairie.



DIALOGUE

Votre Maire vous reçoit sur rendez-vous :
✚ 05 53 92 41 51
mairie@mairie-riberac.fr
n.platon@mairie-riberac.fr

LE 6 AVRIL
INAUGURATION

Centre Départemental de Santé

La question de la présence médicale sur notre commune préoccupe à juste titre nos concitoyens. Le Centre Départemental de Santé inauguré récemment apporte une première réponse.

Dans un contexte de désertification médicale qui s'étend bien au-delà des limites de notre commune, la préservation d'un accès aux soins de qualité apparaît plus que jamais comme une nécessité fondamentale aux yeux de nos concitoyens, dont nous sommes les représentants.

Au regard de la difficulté à attirer des médecins généralistes sur notre territoire, force est de constater que le modèle traditionnel de la médecine libérale démontre aujourd'hui ses limites dans des territoires comme le nôtre.

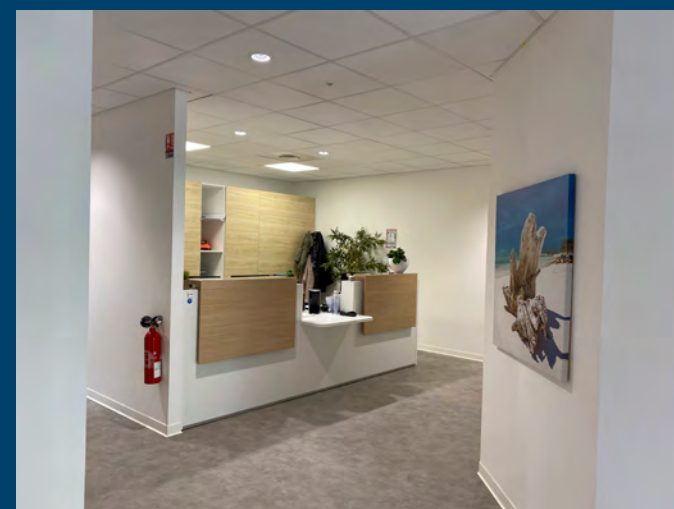
Dès le début du mandat, nous avons rencontré des professionnels de santé. Nous nous sommes réunis autour de la table, élus locaux et parlementaires, l'Agence Départementale de Santé pour demander en premier lieu la qualification de ce territoire en zone d'intervention prioritaire et nous l'avons obtenue il y a tout juste un an.

1600

**Depuis son
ouverture le centre
a déjà reçu plus de
1600 patients**

Face à des citoyens souvent déroutés, par le départ des médecins, nous nous sommes mobilisés pour étudier toutes les propositions possibles de l'aide à l'installation que nous avons mise en place, jusqu'à la mise à disposition d'une cabine de téléconsultation médicale à la mairie. De nos échanges avec les professionnels, **il ressort que la solution du salariat correspondait à une nouvelle forme d'approche du métier de médecin.**

Nous avons également échangé avec des communes qui avaient ouvert des centres municipaux de santé. Ces dernières nous ont toutes exprimé les difficultés rencontrées pour cet exercice budgétairement périlleux. La grande fragilité des finances communales ne nous permettait pas d'avancer seuls dans cette aventure. Ces échanges nous ont confortés dans notre analyse et, la volonté étant affirmée, le Département a fait le reste, avec nous !



“ Concrètement, le Centre Départemental de Santé fonctionne avec des médecins salariés par le Département : Dr Pascale Jaffré et Dr Bernard Picard. Début mai, ils seront rejoints par le Dr Pauline Hubert et le Dr Jacques Mazurier. Depuis son ouverture le centre a déjà reçu plus de 1600 patients ! ”



Fléchage au sol pour accéder au Centre.



ZOOM

BUDGET

UN BUDGET 2023 SANS HAUSSE D'IMPÔTS

Entre conséquences financières de la tempête et inflation, le budget 2023 à rude épreuve... Les dégâts causés par la tempête de grêle du 20 juin 2022 ont eu de fortes répercussions sur le budget 2022 et impacteront le budget 2023 ainsi que les budgets 2024 et 2025. Les conséquences de cette tempête fragilisent encore davantage la situation financière de la commune. Avant la tempête, la commune était déjà dans une situation financière compliquée, conséquence notamment des charges de centralité et de certains choix politiques antérieurs. Cette mauvaise santé financière était déjà bien visible dans le budget de la collectivité qui ne dispose pas de marges d'autofinancement depuis plusieurs années. Les marges de manœuvre budgétaires sont par ailleurs quasi inexistantes (dépenses de fonctionnement contraintes au maximum, taux de fiscalité élevés...).

LE CONTEXTE

À ce jour, le chiffrage des dépenses de remise en état du patrimoine bâti de la commune suite à la tempête est de :

Dépenses directes	9,86 millions d'€
Dépenses indirectes	10,86 millions d'€
TOTAL	20,72 millions d'€

Les travaux de reconstruction de la quasi-totalité des bâtiments devraient être terminés en 2023 sauf pour l'église Notre-Dame et le gymnase.

Cependant, la commune est fortement dépendante des recettes liées à cette opération :

- Indemnité de l'assurance
- Aide exceptionnelle sollicitée auprès des services de l'État
- Subventions d'équipement sollicitées auprès de l'État, du Département, de la Région...

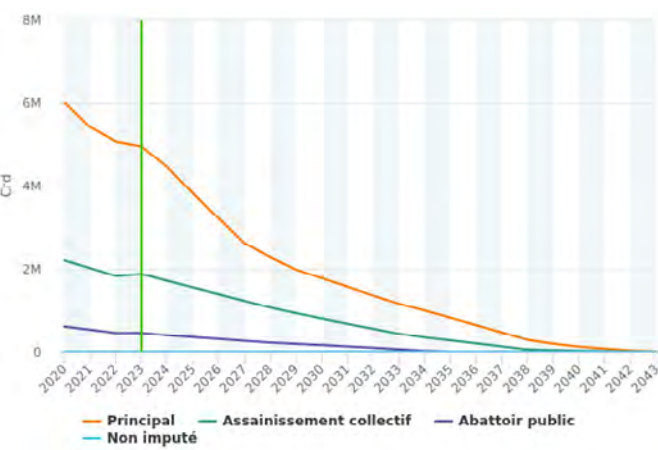
Le reste à charge de la commune devra être couvert par un emprunt.

Par ailleurs, **le contexte inflationniste** touche cette année le budget de l'ensemble des collectivités locales. Les hausses des prix des énergies et des matières premières ont eu de fortes répercussions sur les dépenses de fonctionnement 2023 de l'ensemble des budgets, ainsi que sur le coût des travaux d'investissement. Cette hausse des prix limite la capacité de la commune à engager d'autres dépenses.

LA DETTE

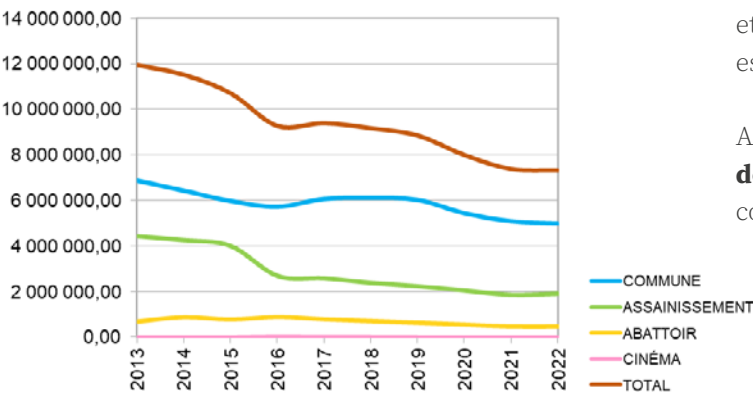
La commune de Ribérac a un endettement important qui court jusqu'en 2042.

	RIBÉRAC	STRATE
Dette consolidée par habitant	1 831 €	730 €
Annuités par habitant	273,82 €	154 €



Ce fort endettement pèse lourdement sur les finances de la commune et grève sa capacité à investir. Il est donc primordial de **poursuivre le désendettement** en veillant à emprunter un montant inférieur au montant du capital remboursé dans l'année. Dans cet objectif, la commune s'est désendettée de 1,338 millions d'euros depuis 2020.

EVOLUTION CAPITAL RESTANT DÛ 2013-2022



7,3 M€

DETTE CONSOLIDÉE
AU 1^{ER} JANVIER 2023

DATE	CAPITAL RESTANT DÛ
31 décembre 2018	9 148 303,40 €
31 décembre 2019	8 844 844,35 €
31 décembre 2020	7 993 763,64 €
31 décembre 2021	7 369 815,42 €
31 décembre 2022	7 308 996,69 €
31 décembre 2023	6 580 792,26 €
31 décembre 2024	5 745 150,35 €
31 décembre 2025	4 929 784,16 €
31 décembre 2026	4 129 301,38 €
31 décembre 2027	3 574 676,90 €

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2023
(dette consolidée) est de 7,309 M€.

Compte tenu de la situation financière complexe de la ville et de la nécessité de financer la reconstruction et la réhabilitation des bâtiments, le recours à l'emprunt est obligatoire.

Ainsi, **le budget primitif s'équilibre avec un emprunt de 800 k€**. Tel qu'il est orienté, le budget 2023 devrait conduire à une dette au 31 décembre 2023 de 7,380 M€.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

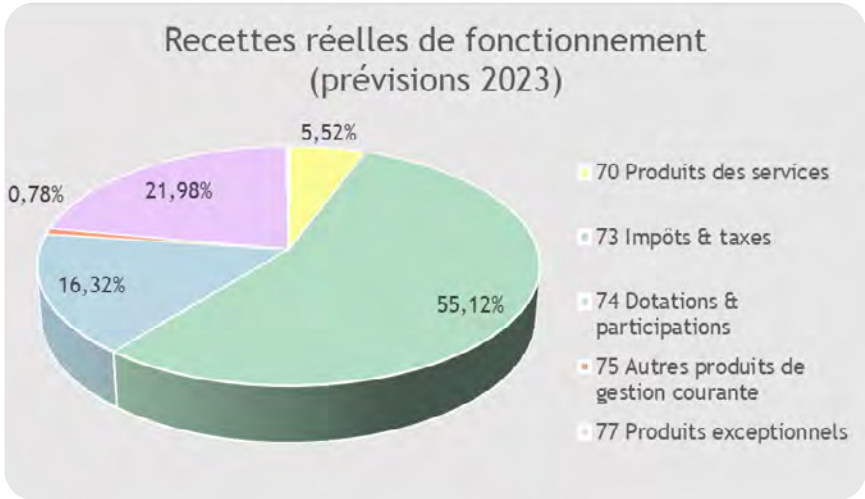
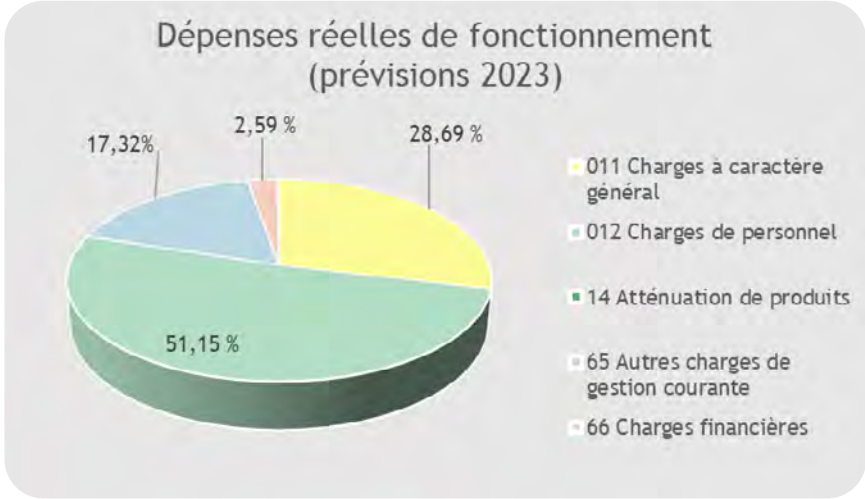
Les dépenses réelles de fonctionnement 2023 pour le budget principal s'élèvent à 5,06 M€ soit une augmentation de 3,98 % par rapport au compte administratif 2022.

L'objectif reste, cette année encore et malgré le contexte économique, de contenir les dépenses de fonctionnement courant tout en préservant la qualité des prestations et en continuant la recherche d'économies et d'amélioration de gestion. A titre indicatif, les dépenses d'énergie subissent une augmentation prévisible d'environ 190 000 € sur le budget principal. Le budget alloué aux charges de personnel 2023 a été construit de manière très contrainte (hausse de 0,26 %).

L'enveloppe dédiée aux subventions aux associations reste stable : 93 000 €.

Les recettes réelles de fonctionnement 2023 pour le budget principal s'élèvent à 6,93 M€.

La principale ressource financière de la commune est la fiscalité. Elle s'élève en 2023 à 3,82 M€, dont 2,75 M€ de fiscalité directe.



Les taux fiscaux sont inchangés pour 2023 :

Taxe sur le Foncier Bâti :	57,06 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti :	95,56 %
Taxe d'Habitation *	19,05 %

(* applicable aux résidences secondaires et aux locaux vacants)

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Les prévisions de dépenses d'équipement s'élèvent en 2023 à 5,55 M€.

En 2023, la principale opération de dépenses d'équipement reste l'opération 0061 « Reconstruction suite à la tempête du 20 juin 2022 » avec 4,5 M€ de dépenses.

Compte tenu de l'autofinancement inexistant de la commune, et afin de ne pas recourir à l'emprunt de manière démesurée, il est nécessaire de contraindre au maximum les dépenses des autres opérations.

LE BUDGET CONSOLIDÉ 2023

Le budget municipal et les budgets annexes cinéma, régie culturelle, assainissement, abattoir et camping s'équilibrent en recettes et en dépenses à 17 749 926 €.

LES RATIOS

Les principaux ratios de la commune, basés sur les données du compte administratif principal 2022, sont les suivants :

		RIBÉRAC	STRATE NATIONALE
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1219,43	911,00
2	Produit des impositions directes / population	654,10	501,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 183,98	1 121,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	408,01	304,00
5	Encours de dette / population	1 245,06	774,00
6	DGF / population	191,93	154,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52,27 %	56,50 %
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	63,26 %	88,60 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18,68 %	27,10 %
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	57,01 %	69,00 %

*Ratios nationaux : données 2021, strate 3 500 à 5 000 habitants.

Les budgets annexes incluent également la remise en état des bâtiments tels que le cinéma, l'abattoir ou les bureaux culturels.

En assainissement, le programme de travaux 2021-2030, voté par le conseil municipal, a débuté en 2022 (réseau Chalard, réseau en amont de poste de refoulement de la piscine, Brandillou).

Ce programme de travaux sera poursuivi en 2023 à hauteur de 263 k€ de travaux nouveaux.



DÉPENSES
ÉNERGÉTIQUESExtinction
des feux

L'éclairage public pour une commune est un poste de dépense très important.

À Ribérac, en 2020, l'éclairage public a coûté plus de 83 000 € aux contribuables et en 2021 plus de 90 000 €.

On sait que l'an prochain le prix de l'électricité, pour les collectivités locales va augmenter d'environ 150 %, ce qui mettra en danger, pour ne pas dire en péril, les finances de toutes les communes de France.

Avec la Commission « Transition Ecologique et Energétique », nous avons travaillé sur les économies d'énergie que nous pouvons réaliser en déposant certains candélabres (consoles sur poteaux) qui éclairent des espaces vides ou qui sont très proches les uns des autres.

La commune de Ribérac compte 1207 éclairages publics, et nous devons pour réaliser des économies procéder à l'extinction des lumières dès 22h30 sans rallumage le matin à certains endroits, à 22h30 ou à 0h30 avec rallumage à 6 h dans d'autres endroits de la ville, ce qui devrait permettre de réduire de plus de la moitié des 510 000 kWh annuels consommés.

Ces extinctions devraient permettre de **réduire de plus de la moitié des 510 000 kwh annuels consommés.** Malgré cette réduction de consommation, la facture devrait malgré tout être supérieure à 100 000 €, du fait de l'augmentation du coût de l'électricité.

50%

Objetif de réduction de la consommation
(en kwh) envisagé en 2023

« Il est grand temps de rallumer les étoiles. »
Guillaume Apollinaire

Au delà de la réduction de la consommation d'électricité, **on agit aussi pour la biodiversité.** Et l'éclairage public est un domaine dans lequel on peut faire des choses. Nous avons déjà travaillé en ce sens lorsque nous avons éliminé en début de mandat tous les éclairages boules qui n'éclairaient que le ciel et perturbaient la biodiversité. Ribérac n'en a plus, ce qui est déjà un premier pas. Les soixante lampes boules ont été remplacées par des lampadaires à LED.

On constate, parmi les élus et auprès de la population, un changement de mentalité « Avant, c'était l'éclairage à tout prix, aujourd'hui, on est dans une démarche de sobriété et d'efficacité ».

Notre objectif est de réduire l'amplitude d'éclairage sur la commune en supprimant une centaine de potences sur poteaux béton, de ne garder qu'un peu moins de 100 éclairages "permanent", pour environ 200 d'entre eux nous appliquerons une extinction à 22h30 sans allumage le matin, pour un peu moins de 450 d'entre eux nous appliquerons une extinction à 22h30 avec rallumage à 6h00 et pour un peu plus de 300 d'entre eux, une extinction à 0h30 et rallumage à 6 h. Lorsque les travaux seront faits, on devrait passer de 510 000 kwh de consommation électrique à un peu moins de 254 000. Enfin, pour ceux qui craignent les cambriolages, il est démontré par les statistiques nationales, qu'ils se font en journée et que les quartiers non éclairés n'attirent pas les rodeurs.



ZOOM

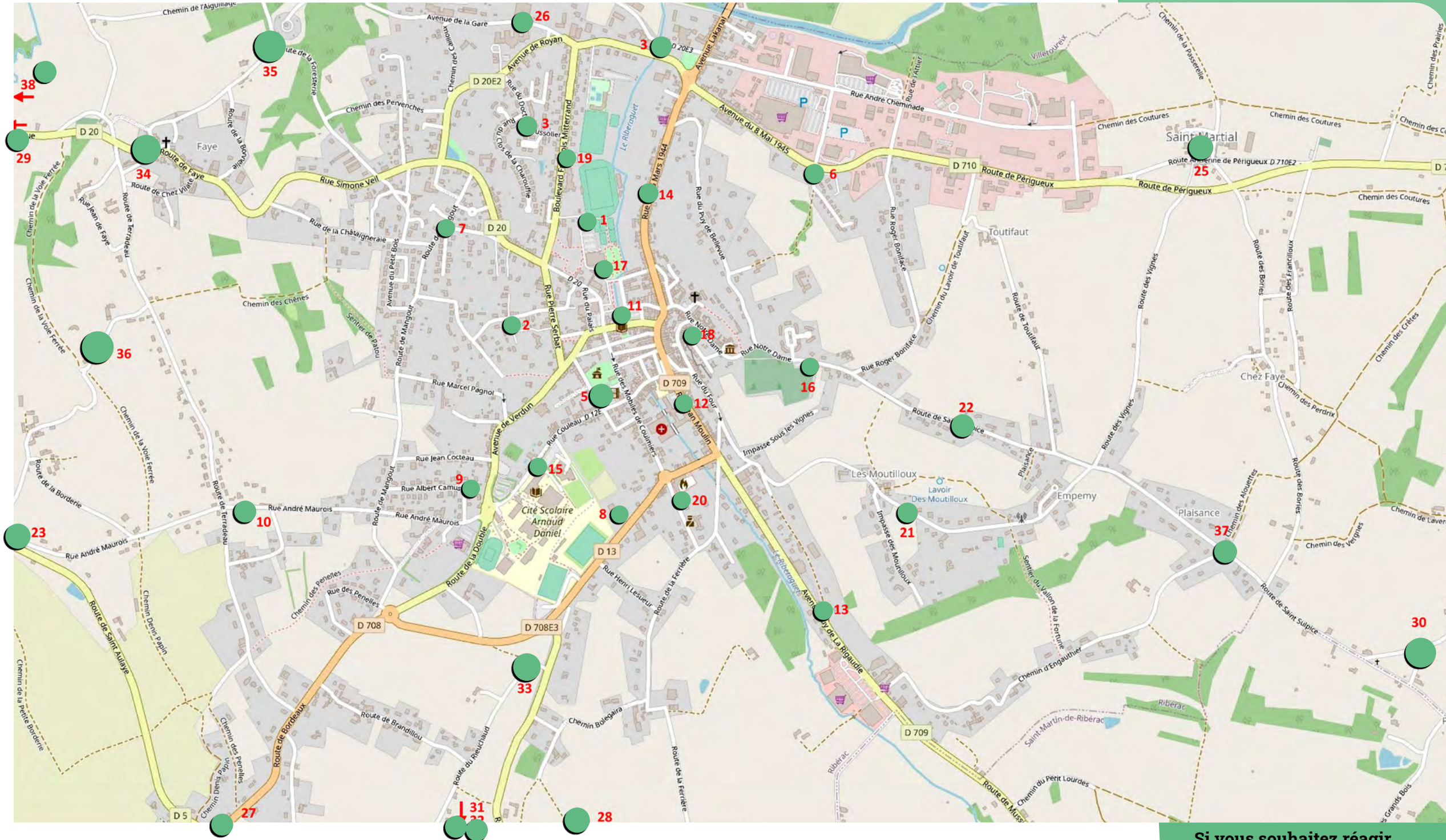
DÉCHETS

LA RÉFORME DES DÉCHETS
IMPOSÉE PAR LE SMD3, MODE
D'EMPLOI, CONSÉQUENCES...

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la commune de Ribérac est soumise à un nouveau dispositif de gestion des déchets. Cette réforme a été adoptée lors du précédent mandat. Deux motions ont été votées contre ce nouveau modèle de collecte par le conseil municipal de Ribérac depuis juillet 2020, avec notamment une demande de moratoire sur la redevance incitative et une information directe auprès des habitants, comme il était convenu initialement dans les intentions du SMD3. Une commission municipale a été spécialement créée pour définir les emplacements des PAV (Points d'Apport Volontaire).

Les villes de Ribérac, Lalinde et Périgueux sont les dernières communes à entrer dans ce dispositif que nous jugeons inadapté et injuste.

Pour autant, nous devons respecter les règles et ne pas faire de Ribérac une poubelle à ciel ouvert. Aussi aujourd’hui, il est demandé à chaque foyer ribéracois de déposer ses déchets (sacs noirs, verre, contenants des sacs jaunes) dans des Points d’Apport Volontaire.



La redevance incitative est opérationnelle à Ribérac. Chaque foyer doit se munir de sa carte SMD3 pour activer l’ouverture des bacs pour les sacs noirs. Une communication a été envoyée par le SMD3 qui en est à l’initiative. Nous vous rappelons que le dépôt sauvage (en dehors des Points d’Apport Volontaire, y compris sur son pas de porte) entraînera des poursuites. Le dépôt sauvage d’ordures est considéré par la loi comme un délit.

Une bonne gestion des déchets participe à la lutte contre le dérèglement climatique. Nous serons très vigilants face aux actes d’incivilités liés aux dépôts sauvages.

Parce qu’il est plus agréable de vivre dans une ville propre, chacun d’entre nous doit participer à l’effort qui, encore une fois, nous est imposé. Nous restons à votre écoute pour des situations particulières mais nous vous demandons également de transmettre

vos requêtes soit à la collectivité compétente soit en appelant directement le SMD3 au 09 71 00 84 24 ou par mail à service : usagers@smd3.fr.

38
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
(19 étaient prévus initialement)
SONT DISPONIBLES SUR
LA COMMUNE

1.

PLACE DES BEAUVIERES
2.

AVENUE DU PROFESSEUR URBAIN
3.

RUE DU DOCTEUR DUSSOLIER
4.

PLACE DU RELAIS
5.

RUE ACHILLE LAROBERTIE
6.

LOT PUY EST
7.

ROUTE DE MANGOUT
8.

CITÉ DU PETIT GROLAUD
9.

RUE ALBERT CAMUS
10.

RUE ANDRE MAUROIS/TERRADEAU
11.

PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
12.

RUE JEAN MOULIN
13.

AVENUE GUY DE LARIGAUDIE
14.

RUE DU 26 MARS 1944
15.

RUE COULEAU / CITÉ SCOLAIRE
16.

CIMETIÈRE / ROUTE DE SAINT SULPICE
17.

PLACE ANDRÉ PRADEAU
18.

PLACE ALSACE LORRAINE
19.

BD FRANÇOIS MITTERRAND/PARKING RPA
20.

R. ANDRÉ MALRAUX/GENDARMERIE
21.

R. DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE 1951 - 1962
22.

ROUTE DE SAINT SULPICE PLAISANCE
23.

R. ANDRÉ MAUROIS / RTE DE ST AULAYE
24.

LA PICHIE
25.

SAINT MARTIAL DE RIBERAC
26.

AVENUE DE L'ANCIENNE GARE
27.

GAYET
28.

ROUTE DE LA MANIE
29.

CHEMIN DE LA MALLE-POSTE
30.

ROUTE DE FÉLARD / LAVERGNE
31.

MERIGOT / ROUTE DU RIEUCHAUD
32.

ROUTE DE LA GRANDE CLAVELIE
33.

ROUTE DU RIEUCHAUD
34.

FAYE
35.

ROUTE DE LA FORESTERIE
36.

CHEMIN DU BAZAS
37.

ROUTE DES LEVRAUTS
38.

CHEMIN DES ROUZEAUX

Si vous souhaitez réagir, une pétition est en ligne L'AMCDD en association avec une quarantaine de collectifs et d'associations à travers toute la France, lance une pétition nationale sur le site du Sénat. Celle-ci demande qu'une enquête sénatoriale soit diligentée afin de vérifier si la redevance incitative obtient bien les résultats escomptés. Sachant qu'elle a mené sa propre enquête et que c'est un échec partout où elle a été mise en place ! C'est la 1^{ère} offensive lancée par l'AMCDD à l'échelle nationale.



Le programme « Petites villes de demain » est un dispositif national qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours. Il concerne les communes de moins de 20 000 habitants qui sont des pôles importants au plan de l'économie, de la culture, des services en leur donnant des moyens pour concrétiser leurs projets de territoire.

Rappel du programme :

- Engagement de l'État d'accompagnement des petites et moyennes villes de moins de 20 000 habitants labélisées dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de territoire, dans un objectif de revitalisation et de transition écologique,
- Un soutien en ingénierie pour mettre en forme des projets de territoire,
- Un programme qui permet une accélération des projets planifiés au moyen de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT),
- Des outils juridiques facilitant la mise en œuvre des projets.

Où en sommes-nous à Ribérac ?

La commune de Ribérac et la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois s'engagent à signer avec

État des lieux du territoire : vers des projets de revitalisation du centre-ville de Ribérac

PROGRAMME

Ribérac, Petite ville de demain



Opération de Revitalisation du Territoire. Nicolas Duffaud, pour l'État, Nicolas Platon, pour la Ville de Ribérac, Catherine Bezac-Gonthier, pour le Département, Didier Bazinet, pour la communauté de communes ont signé la convention le 11 avril 2023

l'Etat une **convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) sur les 5 ans à venir** (à partir du 28 mars 2023).

Créés par la loi ELAN du 23 novembre 2018, l'ORT se matérialise par une convention dans laquelle est énumérée la mise en œuvre d'un projet global de territoire sur différents axes d'intervention :

- Le maintien d'une offre de commerces, de services et d'équipements,
- La lutte contre l'habitat dégradé ou indigne et la vacance,
- La valorisation du patrimoine bâti et paysager et la réhabilitation de friches urbaines,
- La production de logements adaptés, notamment aux familles et aux personnes âgées.

Un périmètre d'intervention est attribué à l'ORT et permet :

- De renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville avec la possibilité

- de suspendre des projets en périphérie,
- De favoriser la réhabilitation de l'habitat avec la mise en œuvre de la loi Denormandie dans l'ancien, un outil de réhabilitation de l'habitat via l'investissement locatif (sur l'ensemble de la commune),
- De mieux maîtriser le foncier avec l'instauration du droit de préemption urbain renforcé et du droit de préemption commercial,
- D'envisager un permis d'aménager multi-sites, sous certaines conditions, pour mettre en œuvre les actions mentionnées dans la convention d'ORT.

Cette convention énumère des actions sur les 4 axes suivants dans l'objectif **de redynamiser le cœur de ville de Ribérac :**

- **1** Habiter et vivre au cœur de Ribérac
- **2** Animer le centre-ville et accroître son rayonnement,
- **3** Façonner le cadre de vie ribéracois de demain,
- **4** Renforcer l'attractivité économique et touristique.

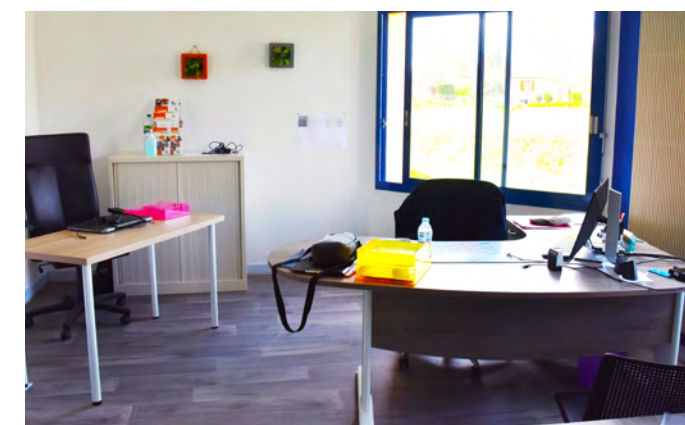


AIDE

Ai Service et C3i



Depuis 80 ans, l'association APLB (Association Père Le Bideau) oeuvre pour l'accompagnement, la protection, le soutien, l'éducation, la formation, l'hébergement, le soin, la défense, la représentation et l'insertion professionnelle des plus fragiles.



Parmi ses Etablissements, **AI Service & C3i** oeuvrent dans le champ de l'insertion par l'activité économique.

Conventionnées par les services de l'État, ces structures contribuent à la réduction du chômage et de la précarité en permettant à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail.

Nous fondons notre action sur une vision partagée : celle d'une **société solidaire et inclusive, en agissant conjointement avec nos partenaires pour que les femmes et les hommes que nous accompagnons puissent reprendre le chemin de l'emploi sur notre territoire.** Ainsi, notre agence de Ribérac, accompagne chaque année plus de 50 salariés en insertion. N'hésitez donc pas à venir vers nous en prenant RDV au 05 64 10 07 72.

Par exemple, pour le mois de mars, nous avons recruté, entre autres, pour les entreprises de nos territoires, des personnes motivées pour des postes de manœuvre en couverture et d'ouvrier poseur. Nous avons proposé à ces personnes les formations

50

Notre agence accompagne chaque année plus de 50 salariés en insertion.

nécessaires à leur intégration vers ces missions de travail et nous contribuerons ainsi, ensemble, au travail de reconstruction de nos habitations si durement touchées par les intempéries de 2022.

À ce titre, nous invitons toutes les personnes à la recherche d'un emploi et motivée par ce projet, à venir nous rencontrer.

✚ **Ai Service, association intermédiaire, 05 64 10 07 71**
C3i, Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion 05 64 10 07 72

LE CLIMAT

Les inondations de 1783

Dans une de ses chroniques publiées par les éditions Guillet-Réjou après la seconde guerre mondiale, Marc Chassain évoque le déluge d'un autre siècle.

En 1783, des inondations consécutives à des pluies durant quatre mois, provoquèrent des dévastations en Ribéracois. Non seulement la Dronne, mais aussi ses affluents, tels que la Peychay, le Ribéragnet, la Ganne, sortirent de leurs lits, emportant les ponts, les moulins, les récoltes et couvrant de sable de vastes étendues de terrain.

Claude-Robert Jossot, curé de Villeteureix notait le désastre sur son registre paroissial :

“ Depuis le 4 novembre 1782, il ne cessa de pleuvoir, à l'exception de 11 à 12 jours de beau temps, jusqu'au 6 mars 1783. Dans cet intervalle, la Dronne sortit de son lit à deux reprises, comme nous avons coutume de l'éprouver, mais après une pluie qui recommença de plus fort vers le 26 février et qui augmenta le 2 mars et les jours suivants jusqu'à 2 heures après minuit du 6, accompagnée d'un vent furieux, la rivière sortit totalement de son lit et se répandit dans la plaine... Dès la veille, sur les cinq heures du soir, toutes les granges et les caves de chez Laplante à chez Duranthon furent pleines d'eau.

L'eau atteignit jusqu'aux tables de mes barriques et la paillasse du lit de ma dindonnière, qui couchait dans la petite chambre près de la cave, qui fit les hauts cris en se réveillant en sursaut en entendant bouillonner l'eau sous elle. L'eau pénétra par toutes les fenêtres des moulins de la Courberie, de la Rivière, de Puyrousse, entraîna les mailleries de ce dernier ainsi que les deux petites portes de bois et les transporta, tout dressés sur leurs pieds jusque sur les terres... des Boiges, où des arbres et des buissons les arrêterent. L'on voyait flotter continuellement sur les vagues toutes sortes de meubles, jusqu'à des chapeaux. L'eau monta de deux pieds sur la chaussée des ponts de Ribérac et entraîna tout entier en son ensemble le plus grand et le porta jusqu'aux écluses du Chalard...

Témoignage du Curé de Villeteureix

Le 4 mars à Saint-Aulaye, à trois lieues d'ici, le ruisseau avait tellement grossi que les bœufs gras que l'on envoyait à l'hôpital de Bordeaux ne purent pas passer. Il s'en noya quelques-uns, ainsi qu'un mulet, estimé 300 livres, qui fut trouvé quelques jours après dans la prairie de la paroisse de Faye. Les plus anciens ne se rappelaient pas d'avoir essuyé un débordement pareil. ”

Les « ponts du Chalard » détruits par cette inondation, ne furent pas reconstruits tout de suite. Un bac assura la traversée de la Dronne pour les gens, les bêtes, les véhicules, voire les diligences. Il fallut qu'un accident se produisit, le 24 sept. 1790, dans lequel le bac ayant coulé à pic, trente personnes tombèrent à l'eau dont 4 furent noyées, pour que les pouvoirs publics s'émeuvent et entreprennent en 1793 une reconstruction.

MAJORITÉ MUNICIPALE

La prudence face à l'arrogance

C'est dans un contexte difficile que le budget primitif de Ribérac a été adopté. Fidèle à ses engagements, la majorité municipale n'a pas augmenté la fiscalité depuis son arrivée en 2020. L'année dernière restera parmi les pires années vécues par la commune dans son histoire, laissant des centaines de foyers dans un grand désarroi et une extrême fragilité. Une année que nous devons oublier au plus vite en accompagnant encore celles et ceux qui aujourd'hui encore ont besoin d'un logement digne et confortable, en travaillant ensemble pour retrouver l'essentiel de nos équipements de proximité.

Ensemble... ce mot essentiel dans une telle situation semble totalement oublié par nos adversaires qui, au lieu de construire, ont fait le choix de poursuivre leur cheminement dans la critique systématique de toutes les actions que la municipalité met en oeuvre. Pire pour certains qui publient dans un tract de propagande frôlant parfois la diffamation, la liste des projets qu'ils auraient réalisés s'ils avaient obtenu la confiance des Ribéracoises et des Ribéracois. En touchant les fonds de la démagogie, ils oublient entre autre de préciser l'origine des financements de leurs ambitions ! Faire avaler de telles couleuvres relève de talents inouïs de prestidigitatation... Cette opposition n'a que faire de cette solidarité essentielle pour reconstruire Ribérac. Près de trois ans après, leur défaite n'est toujours pas digérée, au désespoir des Ribéracois, qui eux depuis longtemps, ont tourné la page.

Nicolas Platon, Catherine Bézac-Gonthier, Dominique Caillou, Christine Laurent, Catherine Esculier, Romain Perruchaud, Danielle Delpey, Viviane Goethals, Alain Dubois, Gabriela Zurcher-Sangue, Luc Fournier, Séverine Bouchart, Carole Berry, Lucas Rovere, Jérémy Nauleau, Anne-Sophie Baptista, Laurence Betremieux, Laurent Casanave, André Fernandez.

OPPOSITION

L'année horribilis que nous avons vécue en 2022 nous a tous impacté. Nous avons été présents auprès de vous dès les premières minutes, ainsi qu'auprès du secours catholique lors de l'opération post-crise.

Les sujets principaux abordés lors des conseils :

- Logement : vente ancienne gendarmerie & rénovation location ancienne Mairie
- Revitalisation du centre-ville : « Petite ville de demain »
- Abattoir : réouverture par le Département
- Ouverture du Centre de Santé Départemental
- Dégâts liés à la grêle
- Finances : attention la situation n'est pas bonne.

Nous regrettons qu'aucune réunion publique n'ait été faite avec les citoyens. Des comités restreints décident de toutes les orientations, l'opposition est parfois exclue du processus démocratique. Nous sommes là pour apporter nos idées et notre bon sens.

En tant qu'opposition constructive, nous serons vigilants sur :

- ✓ La jeunesse ribéracoise oubliée
- ✓ L'avancement des projets du groupe majoritaire :

- La vente de l'ancienne gendarmerie (non réalisée)
- Le projet « Petite ville de demain »,
- L'abattoir...

✓ Les dépenses évitables de l'argent public
✓ La remise en état de nos trottoirs et rues communales

✓ Une meilleure communication de la mairie envers nos citoyens.

Nous aurons l'occasion de nous croiser et d'échanger au cours de cette année, n'hésitez pas à nous interpeler sur des sujets qui pourraient nous échapper. Fidèles à nos convictions, nous avons à coeur de défendre le projet pour lequel vous avez voté. Votre vote compte, notre action compte, nous vous représentons.

Franck Mercier, Christophe Gontier, Olivier Buisson. Facebook : Continuons Ensemble Pour Ribérac
cepr.riberac@gmail.com

EXPRESSION LIBRE

OPPOSITION

À mi-mandat, Ribérac est toujours à l'arrêt. Il est urgent d'agir !

Les précédents magazines municipaux nous ont laissé perplexes.

Belles images, belle présentation, mais sans contenu, sans informations. Vous attendez autre chose que de longs et ennuyeux monologues... sur des choses déjà connues.

Ou d'articles d'auto-satisfaction du maire et de son équipe.

Sans doute en sera-t-il de même pour celui-ci.

Le décalage n'a jamais été aussi grand entre ce que vous attendez d'une mairie et le peu de réponses que celle-ci vous apporte.

L'absence totale de projets, les divisions internes à "l'équipe" municipale, le manque de mobilisation et pour tout dire de travail, conduisent à un immobilisme encore jamais connu. Cela est vrai dans tous les domaines: soutien aux commerces et au centre-ville, impulsion économique, animations et vie culturelle...

Sans compter l'absence de dialogue avec la population et l'incapacité à travailler avec d'autres.

Attendez-vous à ce que le maire, pour se justifier, nous dise et redise que l'on ne peut de toutes façons rien faire, à cause de la tempête, de l'Etat, des autres collectivités ou de la situation des finances laissée par ses prédécesseurs.

N'y a-t-il pas d'autres choix que celui de la résignation ?

La moitié du mandat est à présent écoulée. Peut-on sérieusement envisager 3 années supplémentaires, avec la même inaction ?

Philippe Chotard, Amandine Chevalier, Philippe Rallion. Groupe Agir pour Ribérac



Inondation de la Dronne, 2018.

RIBIERAC

Festival des Brasseurs

À RIBÉRAC 24
Parc des Beauvrières

**BRASSEURS LOCAUX
FOOD TRUCKS
ANIMATIONS MUSICALES**

Entrée gratuite



À PARTIR DE 16H

SAMEDI 10 JUIN 2023